



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Communiques>

Communiqués

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1935 à 1968 - De 1938 à 1939 - N° 72 - 19 juin 1939 -

Date de mise en ligne : vendredi 14 juillet 2006

Date de parution : 19 juin 1939

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

LIGUE D'AMITIE INTERNATIONALE

Comme chaque année, la Ligue d'Amitié Internationale ouvrira, cet été, ses Centres de Vacances en Allemagne, Belgique. Hongrie, Suede, Norvège, Angleterre, Finlande, Esthonie. Hollande, etc.

En France, des Centres fonctionneront à Paris-Fontenay, Pau, Munster, Thonon, Trouville, Saint-Malo-de-la-Lande, etc...

Jeunes, passez d'heureuses et agréables vacances avec vos amis de la Ligue.

Pour tous renseignements, s'adresser la Ligue d'amitié internationale, 11, rue des Petites-Ecuries, à Paris (10e).

L'ERE DU VERSEAU, par Paul Le Cour.

Nous signalons cet ouvrage à nos lecteurs parce que sur un plan différent du nôtre, il le complète néanmoins. L'auteur s'appuyant, tant sur les données de l'astrologie religieuse (bien différente de l'astrologie profane) que, sur les diverses traditions antiques, nous montre que nous marchons vers une profonde transformation au monde, vers une ère de paix et de justice annoncée depuis des millénaires.

Toutefois, comme tout enfantement, cette transformation ne peut s'accomplir qu'à travers de douloureuses épreuves qu'il est de notre devoir d'abrégé.

Un vol. 18 fr. en vente notre librairie.

Le Syndicat des Journalistes du Mouvement social demande à nouveau aux organisations syndicales et aux groupements à tendance sociale, de bien vouloir déposer ou envoyer, au Bureau de la Presse, salle n° 2 bis, 1er étage, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris (10e), au moins un exemplaire de leurs communiqués, en plus de ceux adressés directement aux journaux ouvriers ou autres.

Pour les communiqués longs, ou ayant quelque importance, il est préférable, si possible, d'en envoyer plusieurs exemplaires.

Il leur est également demandé d'envoyer à la même adresse deux exemplaires de leurs organes corporatifs, bulletins, journaux et autres publications.

Pour le Bureau syndical : Le secrétaire général : Adrien Briollet.